

1ère réunion du réseau des SCoT de Normandie

19 avril 2018 à Caen

Les présentations sont à retrouver sur le [site internet de la DREAL Normandie](#)¹

Mot d'accueil

Hélène Buhot (DREAL Normandie) ouvre cette réunion en souhaitant la bienvenue aux participants. La DREAL et ses partenaires, considérant les réseaux existants – comme le « Club PLUi », ont souhaité proposer aux SCoT de la région une discussion sur l'opportunité de créer un réseau des SCoT de Normandie. Elle annonce le déroulement de l'après-midi en insistant sur la large place qui sera laissée durant la séance pour des échanges, ce réseau devant être co-construit avec tous les acteurs présents :

1. Construction du réseau des SCoT Normands
2. Projet de centre de ressources normand
3. Élaboration du SRADDET
4. Observatoire des SCoT
5. Ordre du jour des prochaines séances

Construction du réseau des SCoT Normands

diaporama « Construction du réseau des SCoT »

Sylvain Comte (DREAL Normandie) introduit les raisons pour lesquelles il serait approprié de mettre en place un réseau des SCoT Normands. Il présente les objectifs possibles de ce réseau ainsi que son mode d'organisation. La DREAL se propose d'assurer le secrétariat et l'organisation des réunions en fonction des besoins. L'avis des participants est sollicité afin de définir collectivement les attendus d'un réseau des SCoT Normands.

Audrey Benoit (Métropole Rouen Normandie), nouvelle représentante locale de la [Fédération des SCoT](#)² présente le réseau de la fédération qui agit au niveau national et local. Le réseau local regroupe la Normandie et les Hauts de France. Elle souscrit à l'idée de créer un partenariat entre l'État, la Région et la fédération des SCoT.

De nombreux territoires participent au réseau de la fédération des SCoT et mettent en avant son travail d'accompagnement et d'études.

Patrick Pesquet (Communauté d'agglomération Caux Seine Agglomération) souhaiterait qu'il y ait un positionnement clair entre les SCoT et les PLUi. Les SCoT devraient être un outil politique et pas un PLUi, pour ce faire, il estime que les services de l'État devraient accompagner les collectivités dans ce sens.

1 <http://j.mp/scotNorm-2018-1>

2 <http://www.fedescot.org>

Anthony Hubert (Caen Normandie Métropole) indique qu'il existe des réflexions interSCoT sur le territoire où les SCot travaillent ensemble sur certaines thématiques. Ainsi, celui du pôle métropolitain de Caen a notamment travaillé sur une contribution pour le SRADDET.

La DREAL confirme que les démarches interSCoT sont connues et qu'elles sont essentielles. Elle précise que le réseau repose plutôt sur des réflexions et des thématiques ayant un enjeu régional sans entrer en concurrence avec des initiatives plus locales. L'échelle de réflexion la plus pertinente est à trouver en fonction des sujets.

Emmanuelle Dabon (Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche) estime qu'il est important d'avoir des échanges avec les services de l'État pour avoir une vision normande de l'aménagement des territoires, les SCoT étant centrés sur leurs territoires. Cependant, ils peuvent être le vecteur entre le territoire, le département et la région. La fédération des SCoT permet plus de travailler sur des points techniques.

Le rôle des SCoT en tant que relai entre la politique régionale et les territoires est approuvée par une majorité des participants, le réseau peut être le lieu où les informations sont échangées.

La question de la place des SCoT dans l'élaboration du SRADDET est posée. Ils souhaitent être le relai entre les ambitions des territoires et celles de la Région. Ces interrogations seront traitées dans le troisième point concernant le SRADDET. Le réseau n'a pas vocation à se substituer à la Région.

Les SCoT voudraient qu'au travers ce réseau, ils puissent faire remonter des remarques à l'administration centrale. Ainsi, ils souhaiteraient que la DREAL porte leurs aspirations et attentes notamment dans les réflexions menées actuellement au niveau national sur la modernisation des SCoT.

Projet de centre de ressources normand

diaporama « Projet de centre de ressources »

Nathalie Legrand (Direction de l'Aménagement du Territoire, Région Normandie) présente le projet de centre de ressources appui territorial, espace de veille stratégique et de diffusion des connaissances qui va être mis en place par la Région. Elle met l'accent sur l'outil déjà disponible que constitue la plate-forme Circé depuis 2014 : cf [catalogue interactif régional de consultation des études](#)³ .

Emmanuelle Dabon (Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche) souhaiterait qu'un fichier commun des financements régionaux soit mis en ligne, il existe des aides pour l'ex Basse-Normandie et d'autres pour l'ex Haute-Normandie et les collectivités ne s'y retrouvent pas facilement.

La Région annonce qu'il est prévu d'ouvrir un espace pour ces documents sur la plateforme collaborative Vikings, espace intranet et extranet. De plus un guide des aides régionales est en cours de préparation, même s'il existe déjà des entrées de recherche multicritères sur le site de la Région : <https://aides.normandie.fr/>

3 <http://www.etudes-normandie.fr>

Élaboration du SRADDET

diaporama « Le SRADDET normand »

Bruno Dumont et Anne-Claire Bideault (Direction Grands Partenariats et Pilotages des Politiques Publiques, Région Normandie) présentent le SRADDET et son état d'avancement. Ils informent que des réunions auront lieu afin d'échanger avec les territoires. Elles se tiendront les 2, 3, 9, 10 et 12 juillet 2018 dans les 5 départements.

Sylvie Noquet (PETR de la Baie du Mont Saint Michel) indique que la co-construction du SRADDET est interrogée par les élus. Il s'agit d'un document supra dont les règles auront des répercussions sur les SCoT et PLU. Les élus aimeraient être consultés directement et non par courrier.

Les collectivités pensent que les SCoT doivent être l'interface entre l'EPCI et la Région. Un travail sur une méthodologie pour faire descendre et remonter les informations entre la Région et les territoires est à mettre en place.

La Région reconnaît ce besoin en méthodologie qui est d'ailleurs un axe du SRADDET. Le document en cours est le premier, il est réalisé dans des délais imposés et contraints et il sera amené à évoluer.

Stéphane Wolf (SCoT du Bessin) fait part du manque de débat contradictoire sur le territoire, il souhaiterait que la Région vienne vers les territoires.

La Région rappelle la volonté des élus régionaux de pouvoir dialoguer avec les territoires mais souligne les contraintes de délai et de moyens à mobiliser auxquels elle se trouve confrontée.

Patrick Pesquet (Communauté d'agglomération Caux Seine Agglomération) insiste sur le manque de sollicitation des SCoT pour élaborer le SRADDET. De plus, il demande que des éléments de travail soient fournis en amont des réunions afin de pouvoir y réfléchir.

Olivier Chabert (SCoT du pays de Coutance) souhaite disposer d'outils didactiques sur le SRADDET afin d'informer préalablement les élus et de préparer les débats avec la Région.

La Région indique qu'elle met à disposition le diaporama présenté et que, pour les réunions de juillet, elle fournira une première version de travail du SRADDET avant les réunions.

Les SCoT demandent s'il existe des exemples de règles pouvant figurer dans le SRADDET. La Région répond qu'à ce stade, les règles n'ont pas été écrites. Les autres Régions de France se situent au même niveau d'avancement dans l'écriture du document, il est donc difficile de donner des exemples de règles. En Normandie, des propositions d'objectifs ont été élaborées. Ceux-ci sont vérifiés de manière à ce qu'ils répondent transversalement aux différents enjeux du document. Parallèlement, la Région effectue un travail de recueil de contributions sur les règles. La DREAL confirme que l'exercice d'élaboration de ces règles étant nouveau au niveau national, les exemples sont pratiquement inexistantes et le niveau de précision pertinent difficile à trouver.

Les SCoT ont questionné le respect des délais du SRADDET. Toutes les Régions ont des difficultés pour réaliser le SRADDET dans les temps, certaines ont annoncé qu'elles adopteront le document en retard. La Région Normandie tient à respecter les délais pour ne pas créer un risque juridique quant à l'opposabilité du document.

Les SCoT s'interrogent sur le contrôle de légalité des documents infra par rapport au SRADDET. La Région n'a pas encore réfléchi à la méthode. Pour le moment, elle donne des avis sur les SCoT en tant que PPA, ensuite elle pourra donner des avis en fonction du SRADDET. La DREAL se renseignera sur la procédure à mettre en œuvre après l'approbation du SRADDET.

Stéphane Wolf (SCoT du Bessin) indique qu'une commission d'élus pourrait vérifier la compatibilité des SCoT par rapport aux SRADDET.

Observatoire des ScoTs

diaporama « Vers un observatoire des SCoT »

Sylvain Comte et Christel Duboscq (DREAL Normandie) présentent les premiers travaux réalisés dans le cadre du projet d'observatoire des politiques mises en œuvre dans les SCoT, réalisé en interne.

La DREAL sollicite les SCoT pour exprimer leurs besoins pour cet observatoire.

Des remarques sont formulées quant aux cartes présentées. La représentation graphique des données peut être biaisée, notamment pour les regroupements de communes au sein de communes nouvelles qui apparaissent sur-représentés. La DREAL continue de réfléchir sur les problématiques d'évolution des périmètres des communes et établissements publics de coopération intercommunal.

Patrick Pesquet (Communauté d'agglomération Caux Seine Agglomération) est intéressé par la problématique des commerces. Une étude de sa prise en compte dans les SCoT Normands pourrait être menée. Elle pourrait être corrélée, dans le cadre d'un partenariat, avec le travail réalisé actuellement par la fédération des SCoT.

Emmanuelle Dabon (Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche) propose que soient recensées les dispositions particulières des SCoT permettant de traiter les logements vacants et les friches en centre-ville.

Sylvie Noquet (PETR de la Baie du Mont Saint Michel) précise que son territoire a un partenariat avec l'EPFN et la SAFER pour traiter les données sur les friches. L'observatoire au réseau régional pourrait vulgariser les travaux effectués.

Stéphane Jot (communauté de communes Inter Caux Vexin) soumet l'idée de prioriser les objectifs de l'observatoire en fonction du SRADDET pour pacifier les débats. Il pourrait gérer les inter-territorialités entre les différents projets et présenter des références communes partagées entre les territoires.

Sylvie Noquet pense que l'observation peut également servir à l'évaluation des projets de territoire. Cependant, il est nécessaire de bien définir les concepts et d'utiliser le même vocabulaire pour éviter les mauvaises interprétations.

La DREAL clôt l'après-midi en précisant qu'elle est à l'écoute des propositions des territoires. [Un questionnaire est à leur disposition](#)⁴ afin de recueillir leurs avis et leurs suggestions pour le réseau et l'observatoire. Une nouvelle rencontre pourra être organisée à la fin de l'année tenant compte des évolutions souhaitées par les SCoT et des sujets proposés.

Liste des participants

Nom	Organisme
AUDOUARD Franck	PETR Sud Manche Baie du Mont Saint Michel
BENOIT Audrey	Métropole Rouen Normandie
BIDEAULT Anne-Claire	Région Normandie
BLANCHET Pierre-Jean	PETR Sud Manche Baie du Mont Saint Michel
BUHOT Hélène	DREAL Normandie
CANIVAL Etienne	DDTM27
CHABERT Olivier	Syndicat Mixte du SCOT du pays de Coutances
CHATREAUX Julien	ddt61
CHIVOT Christine	SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION
COMTE Sylvain	DREAL Normandie
DABON Emmanuelle	PETR Pays d'Argentan d'Auge et d'Ouche
DUBOSCQ Christel	DREAL Normandie
DURAND Mathieu	Région Normandie
FOSSEY Fabrice	Région Normandie
GENESTAR Adèle	Caen Normandie Métropole
GOUX Christian	Syndicat Mixte du SCOT du pays de Coutances
GUYENET Sarah	Pré Bocage Interco
HALLEY Franck	ddtm 50
HUBERT Anthony	Caen Normandie Métropole
JOT Stéphane	Communauté de Communes Inter Caux Vexin
LEGAREZ Jean-Luc	Caen Normandie Métropole
LEGRAND Nathalie	Région Normandie
LEHOUX Caroline	Communauté de Communes Roumois Seine
LETEURTRE Patrick	DDTM 76
LURSON Nathalie	Communauté Urbaine d'Alençon
MARTEL Renaud	DDTM 14
MATHON Guillaume	PETR PAYS PLATEAU DE CAUX MARITIME
MAURY Caroline	DDTM27
NOCQUET Sylvie	PETR Sud Manche Baie du MSM
PECQUET Anne Sophie	PETR du Pays Dieppois Terroir de Caux
PESQUET Patrick	Communauté d'agglomération Caux Seine Agglo
ROBERT Valérie	Communauté de communes du Pays de Falaise
THOMINES Patrick	BESSIN URBANISME
WOLF Stéphane	BESSIN URBANISME
MOREL Victor	Région Normandie
<i>Excusés</i>	
FORESTIER-GIRARD Aude	DDTM50
GOILLOT Corinne	DDTM27
GRINDEL Laure	PETR du Pays de Bray
HERRY Herve	SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION
JAMBET Stephane	COMMUNAUTE URBAINE D'ALENCON
FOLLET Patricia	Interco Normandie Sud Eure

4 <http://enqueteur.dreal-normandie.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=47662&lang=fr>